



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Participation de Mayotte aux Jeux de l'océan Indien

Question orale n° 337

Texte de la question

Mme Anhya Bamana interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la participation de Mayotte aux Jeux des îles de l'océan Indien 2027, prévus aux Comores. Le Comité régional olympique et sportif (Cros) Mayotte a récemment rappelé son opposition à toute co-organisation avec les Comores et à toute délégation « France océan Indien », réaffirmant son attachement à une représentation pleine et entière de Mayotte en tant que territoire français. Or la charte actuelle des Jeux empêche les délégations non souveraines d'arborer leur drapeau national et de faire jouer leur hymne, ce qui constituerait une discrimination inacceptable envers les sportifs mahorais. La France étant le principal financeur de ces Jeux, il lui revient d'exiger des évolutions dans cette charte. Elle lui demande donc quelles démarches diplomatiques le Gouvernement compte entreprendre pour que les athlètes mahorais puissent concourir sous les couleurs de la République et entendre la Marseillaise résonner à Moroni en 2027.

Texte de la réponse

JEUX DE L'OCÉAN INDIEN

Mme la présidente . La parole est à Mme Anhya Bamana, pour exposer sa question, n° 337, relative aux Jeux de l'océan Indien.

Mme Anhya Bamana . Le 24 avril dernier, à Madagascar, alors qu'Emmanuel Macron, président de la République, participait au cinquième sommet de la Commission de l'océan Indien (COI), c'est une véritable humiliation qui a été infligée à notre pays, pourtant l'un des principaux contributeurs financiers de cette organisation. Face à Emmanuel Macron, Azali Assoumani, président de l'Union des Comores, a une fois de plus nié l'appartenance de Mayotte à la France, sans que notre président ne quitte la table, ni n'oppose la moindre réaction de fermeté.

Pire encore, Emmanuel Macron a tenté de maquiller son renoncement en « avancée diplomatique » en renvoyant la question à un hypothétique et illusoire « dialogue bilatéral » – engagé depuis 1999, celui-ci n'a jamais rien produit.

En l'absence de toute pression française sur la COI et sur le régime comorien, Azali Assoumani a sans difficulté bloqué, une fois encore, l'adhésion de notre département à l'organisation régionale, condamnant ainsi Mayotte à rester à l'écart de la table où se dessine pourtant l'avenir de l'océan Indien. Alors que plusieurs États membres seraient prêts à accepter la présence de Mayotte, le président de la République s'est distingué par sa cordialité coupable envers un dictateur hostile à la souveraineté française et orchestrateur de la submersion migratoire de Mayotte. Ce comportement a illustré, une nouvelle fois, la perte de crédibilité de notre diplomatie, notamment dans l'espace africain.

Avec Marine Le Pen et le Rassemblement national, les Mahorais dénoncent la mise à l'écart systématique de

Mayotte par la COI et la faiblesse de la réponse française. Face à cette humiliation récurrente, la France devrait suspendre sa participation et ses financements à la COI tant que Mayotte n'y sera pas pleinement reconnue, au même titre que l'île de La Réunion.

La motion votée récemment par le conseil départemental de Mayotte, demandant que les athlètes mahorais puissent chanter *La Marseillaise* et porter le drapeau français aux Jeux des îles de l'océan Indien, témoigne également de l'ampleur du mépris dont souffrent nos compatriotes mahorais. C'est pourquoi, monsieur le ministre chargé de la francophonie et des partenariats internationaux, je vous demande de nous dire ici quelles autres démarches diplomatiques notre gouvernement compte entreprendre pour que les athlètes mahorais puissent concourir sous les couleurs de la République à Moroni en 2027. Il y va du respect de la souveraineté de la France dans l'océan Indien.

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux.

M. Thani Mohamed Soilihi, *ministre délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux* . Je vous remercie pour cette question, qui concerne un sujet très important pour les Mahoraises et les Mahorais, donc pour la France. L'association de Mayotte à toutes les instances de coopération régionale est une priorité majeure pour notre action diplomatique – le président de la République et moi-même l'avons réaffirmé sans détour et sans hésitation la semaine dernière lors d'un déplacement dans l'océan Indien et à l'issue de la réunion de la COI.

Sur les Jeux des îles, je veux d'abord rétablir certains faits. Contrairement à ce qui a été dit et écrit, la France n'est pas le principal financeur de cet événement, dont la prise en charge relève du pays organisateur. Elle finance simplement, comme chaque État membre, les frais de participation de ses athlètes, dont les athlètes mahorais. Ensuite, il n'existe pas de statut de « délégation non souveraine » dans la charte des Jeux des îles. Enfin, là encore contrairement à ce qui a été dit, il n'a jamais été question d'une co-organisation avec les Comores.

Mayotte, c'est la France, et la France a obtenu que Mayotte accueille en 2035 les Jeux des îles de l'océan Indien. Nous sommes également parvenus à ouvrir la voie à une délégation « France de l'océan Indien ». Il est vrai que cette formule n'est pas acceptée par le comité régional olympique et sportif (Cros) de Mayotte. Nous travaillons donc sans relâche à d'autres solutions.

Vous n'ignorez pas que le problème est ancien et complexe, puisqu'il date de 1979, année où furent organisés les premiers Jeux des îles de l'océan Indien. Nous travaillons sur tous les fronts et je vous invite à soutenir nos efforts dans cette bataille, afin d'améliorer le statut de Mayotte dans l'océan Indien et de lui permettre d'intégrer les programmes de la COI.

Vous parlez d'humiliation, mais je n'en vois point. Au contraire, le président de la République a exprimé, devant les instances de la COI, sa volonté que Mayotte participe aux programmes de la commission. C'est pour cette raison que le président Azali Assoumani a tenu de tels propos. Sauf erreur de ma part, aucun dirigeant français n'avait jusqu'ici réaffirmé devant les pays membres de la COI l'appartenance de Mayotte à la France.

Enfin, vous appelez la France à suspendre ses financements à la COI. Rappelons que la Chine et l'Inde sont membres observateurs de l'organisation et qu'elles n'attendent que cela pour étendre leur influence dans la région. Rejoignez donc le combat que nous menons ! Nous finirons par le gagner.

Données clés

Auteur : [Mme Anchya Bamana](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 337

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 avril 2025](#)

Réponse publiée le : 12 mars 2025, page 3975

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 avril 2025](#)